

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2025

RAPPORT POLITIQUE

Généralités concernant les comptes annuels de l'exercice 2025

Les comptes communaux reflètent les choix politiques posés et leur mise en œuvre concrète au cours de l'année écoulée. Ils constituent un outil de lecture essentiel de la gestion publique, permettant d'évaluer les recettes effectivement perçues et les dépenses réellement engagées.

Pour l'exercice 2025, la Commune de Grez-Doiceau enregistre un boni budgétaire de **1.078.633,71 € au service ordinaire** et de **340.959,35 € au service extraordinaire** — des résultats positifs qui traduisent une gestion rigoureuse, attentive aux équilibres financiers.

Le total des recettes ordinaires s'inscrit en légère progression, porté principalement par l'augmentation des additionnels au précompte immobilier (+6,86 %) et des additionnels à l'IPP (+2,73 %), ainsi que par la hausse du Fonds des communes. Cette évolution positive repose toutefois en grande partie sur des mécanismes externes, notamment l'indexation des bases imposables et les estimations régionales, sur lesquelles la Commune dispose de peu de leviers directs. Il convient également de souligner que certaines prévisions budgétaires, notamment en matière de précompte immobilier, restent prudentes, ce qui peut limiter temporairement les marges disponibles.

Les dépenses de transfert augmentent de 184.820,72 € (+2,74 %), principalement en raison de la hausse des dotations au CPAS et à la zone de police. Cette évolution confirme la pression croissante des charges structurelles liées aux missions de solidarité et de sécurité, même si certaines dépenses spécifiques, telles que les primes liées aux panneaux photovoltaïques, sont en nette diminution.

Les dépenses de personnel augmentent de 6,85 %. Cette hausse s'explique notamment par l'indexation salariale, mais elle est partiellement atténuée par des absences de longue durée et des délais de remplacement. La charge de personnel représente désormais 33,70 % des dépenses ordinaires, confirmant son poids structurel dans le budget communal et la nécessité de rester attentif à son évolution.

Les dépenses de fonctionnement diminuent légèrement (-3,03 %), avec un taux de réalisation de 74,5%, traduisant un décalage entre les prévisions et les dépenses effectivement engagées. Dans ce contexte, les coûts énergétiques demeurent un facteur d'incertitude important.

Au service extraordinaire, les investissements se concentrent principalement sur les infrastructures essentielles, notamment les travaux de voirie pour 1.844.744,96€, d'inondation pour 310.107,26€ et de maintenance des bâtiments communaux pour 277.154,12€. Ces choix traduisent la volonté de la commune de maintenir un niveau d'investissement soutenu, en réponse aux besoins concrets du territoire, tout en veillant à la soutenabilité de son endettement.

Les investissements en 2025 s'élèvent à 2,943 millions d'euros :

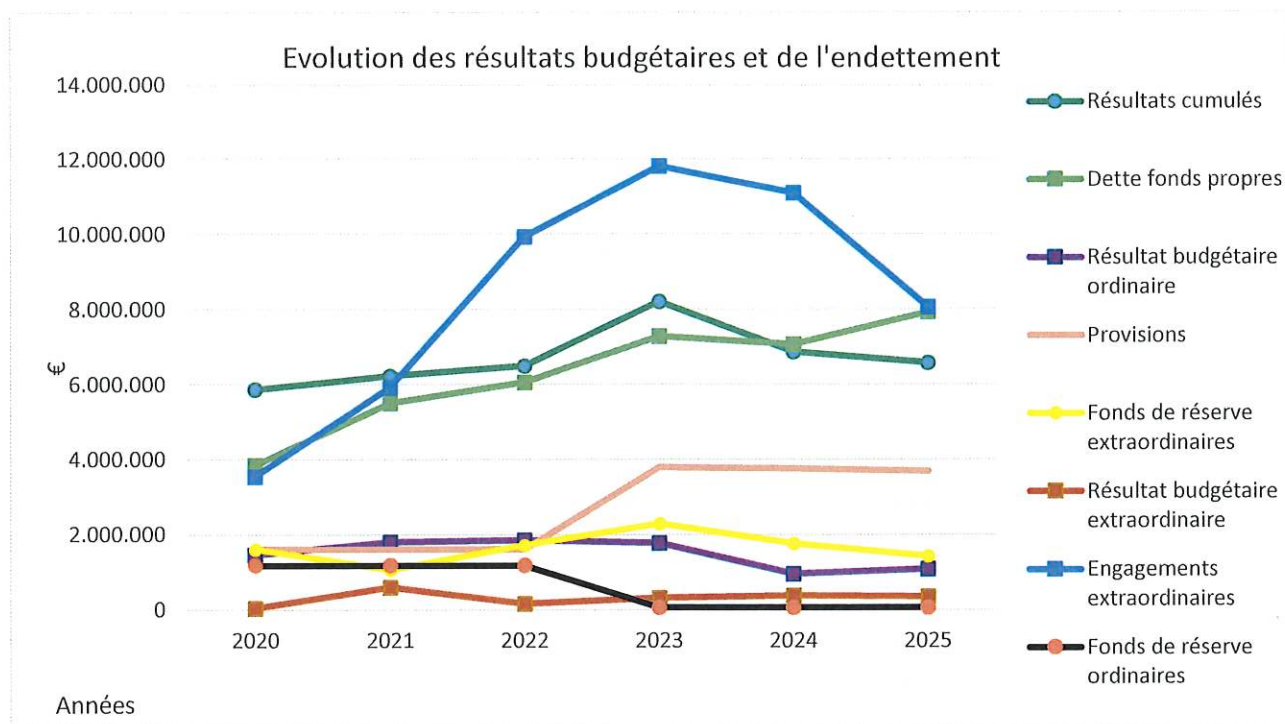
N° projet	Libellé projet	Engagé
20160005	Aménagement Maison de village à Gottechain	65.175,70
20200036	Acquisition de poubelles à puce	5.066,94
20210045	Lutte contre les inondations	300.000,00
20230012	Projets PIC 2022-2024	1.145.375,00
20240007	PIMACI - Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité	361.000,00
20240039	Budget participatif 2023 - Aménagement du terrain du Coullemont	777,97
20240041	Budget participatif - Plantation du tilleul place de Biez et espace de rencontre Hèze	743,46
20250001	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques	49.800,48

20250002	Maintenance Maison communale	13.065,94
20250003	Audit Cybersécurité	9.961,69
20250005	Acquisition de mobilier et de matériel	57.856,30
20250006	Installation de défibrillateurs	1.532,03
20250009	Marché d'assistance voirie	1.415,70
20250011	Aménagement du dépôt communal	832,37
20250013	Ecole Grez-centre, installation de barrières de sécurité	4.043,82
20250014	Réfection diverses voiries	273.206,37
20250015	Acquisition d'accessoires de voirie	8.739,95
20250017	Acquisition de matériel pour les services techniques	84.646,90
20250019	Raccordement eau et électricité sur le terrain du Bouly	5.506,95
20250020	Maintenance école de Grez-centre	131.530,53
20250021	Maintenance école de Pécrot	15.695,75
20250022	Achat de livres pour la bibliothèque de l'école communale	999,86
20250023	Maintenance école de Nethen	9.869,03
20250026	Maintenance salle de Gastuche	36.401,21
20250027	Maintenance école de football	8.636,47
20250029	Achats de livres, jeux pour la Bibliothèque	9.376,67
20250030	Réparations vitraux églises de Nethen et de Bossut	6.244,81
20250031	Maintenance église de Nethen	63.516,53
20250032	Aménagement des cimetières	45.000,00
20250033	Relevés topographiques des cimetières	5.662,80
20250034	Dynamique Kick - Plantation de haies	30.191,92
20250036	Dynamique Kick - Accompagnement agriculteurs	11.386,00
20250038	Lutte contre les inondations - ZIT Doiceau	7.000,00
20250040	Mise en place SDC et RIE	105.791,38
20250045	Aménagements urbains - mise en valeur des festivités de la Saint-Georges et du dragon	3.930,00
20250047	Maintenance extraordinaire logement de Pécrot	2.177,28
20250048	Maintenance logements hêze	590,00
20250049	Maintenance local Arbalétriers	2.648,68
20250050	Acquisition de matériel de lutte contre les inondations	3.107,26
20250054	Réparation feu tricolore Chée de Jodoigne	18.566,59
	Remboursement subsides PIC17-18 décompte final	36.441,02
		2.943.511,36

Corrélés à ces investissements, des emprunts de 1.445.000 € ont été contractés en 2025 pour financer :

- Travaux de voirie et d'égouttage de la rue de Tirlemont : 890.000,00 €
- Aménagement hydrauliques rue du Lambais : 300.000,00 €
- Réfection diverses voiries : 255.000,00 €

Malgré ces nouveaux emprunts, le solde à rembourser par habitant est significativement plus bas (563 €/hab. en 2025) que les autres communes du cluster (1054 €/hab. en 2024) ou de la province (1073 €/hab. en 2024).



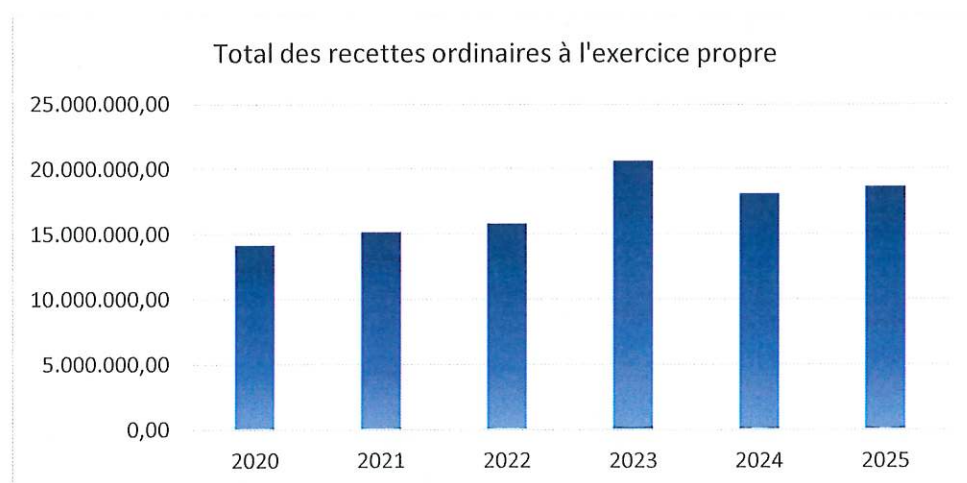
Service ordinaire

Les droits constatés nets diminuent de 1,77 % en 2025 à 20.322.091 €, les engagements diminuent également de 2,52 % à 19.243.457 €.

Le résultat des opérations budgétaires augmente de 130.207 € soit + 13,73 % par rapport à 2024.

Recettes ordinaires

Le total des recettes ordinaires à l'exercice propre augmente de 559.438 € pour s'établir à 18.675.890 €.



Au niveau des recettes fiscales, nous observons une augmentation de 685.086 € (5,35%).

Les additionnels à l'IPP augmentent de 183.284 € (+ 2,73 %) par rapport à 2024 pour s'établir à 6.899.575 €. La prévision budgétaire s'élevait à 6.815.532 € après la 2ème réestimation d'octobre 2025.

Les droits reportés dans le formulaire 173X s'élèvent à 717.665,71 € en 2025 contre 737.384,66 € en 2024.

A l'exercice propre, ils représentent 36,94 % des recettes ordinaires (37,07 % en 2024) et 38,28 % des dépenses ordinaires (38,55 % en 2024).

Pour votre information, le taux des additionnels à l'IPP s'établit en moyenne à 8,06 % en Région wallonne pour 2025, 7,73 % pour le cluster et 7,20 % pour les communes de la Province (Source Belfius, Profil financier – Budgets 2025, page 3), contre 6,9 % à Grez-Doiceau.

La perception **des additionnels au précompte immobilier augmente** de 333.546,59 € (6,86 %) pour s'établir 5.196.831,55 €. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la perception de cet impôt est assurée par le SPW.

Cette augmentation est due principalement à l'indexation des revenus cadastraux. La base imposable indexée a augmenté de 4,16 % entre le 1^{er} janvier 2024 et le 1^{er} janvier 2025 et s'élève à 22.975.838,00 €.

Les prévisions budgétaires sont établies en fonction des chiffres communiqués par le SPW Finances initialement elle était de 4.898.687,14 €, celle-ci a ensuite été augmentée en modification budgétaire n°1 2025 de 97.492.18 €. Ces estimations « faibles » nous privent inutilement de moyens budgétaires.

A l'exercice propre, ils représentent 27,83 % des recettes ordinaires (26,84 % en 2024) et 28,83 % des dépenses ordinaires (27,91 % en 2024)

Pour votre information, le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier s'établit en moyenne à 2612 en Région wallonne pour 2025, 2371 pour le cluster et 2108 pour les communes de la Province (Source Belfius, Profil financier – Budgets 2025, page 3), contre 1950 à Grez-Doiceau.

Le graphique de la page suivante présente l'évolution du rendement par habitant au cours des 6 derniers exercices comptables. Le rendement des taxes additionnelles progresse de 4,40 % par habitant en 2025.

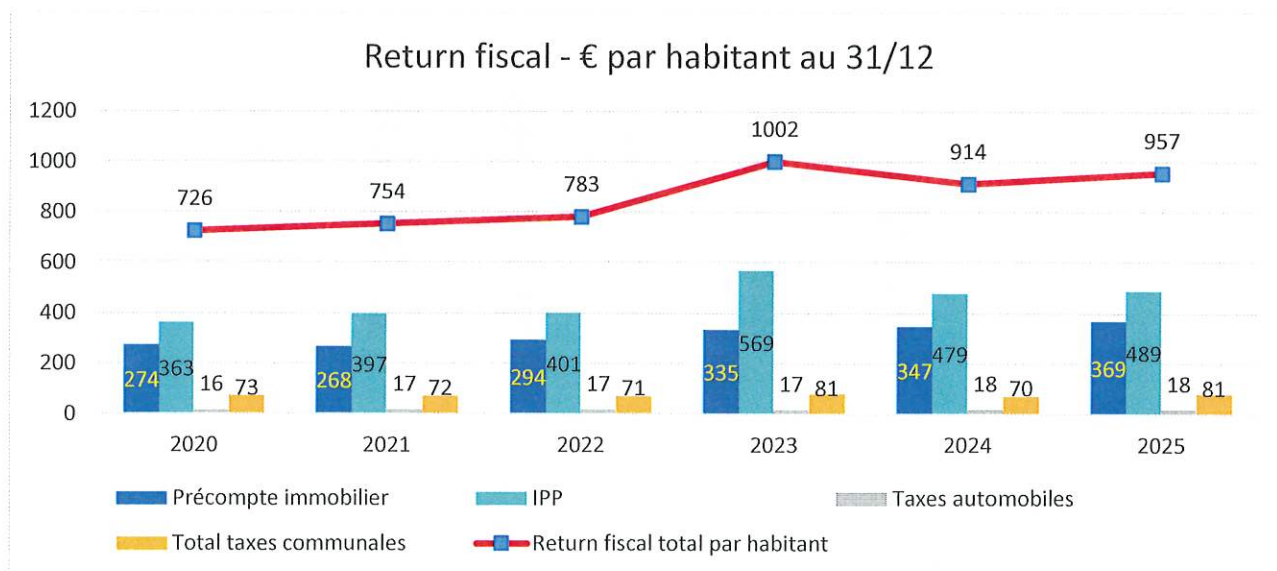
La fiscalité locale augmente de 161.450 € (+ 16.54 %).

La recette provenant de taxe sur l'enlèvement des déchets ménager augmente de 130.928 € dans le cadre du coût vérité des déchets (à cause, e.a. du passage hebdomadaire pour les déchets organiques pendant 10 semaines).

La recette provenant de la vente des sacs poubelles augmente de 76.988,85 €. Le décompte de la vente de sacs 2024, s'élève à 66.337 €. A ce jour nous n'avons pas reçue le décompte de l'INBW pour 2025.

La taxe sur les écrits publicitaires a été abandonnée en 2025, celle-ci s'élevait en 2024 à 34.396 €.

Aux exercices antérieurs, se trouve la partie variable de la taxe sur l'enlèvement des immondices 2024, soit la somme de 165357,57 176.255 € (- 10.896 €, soit 6,18 %).

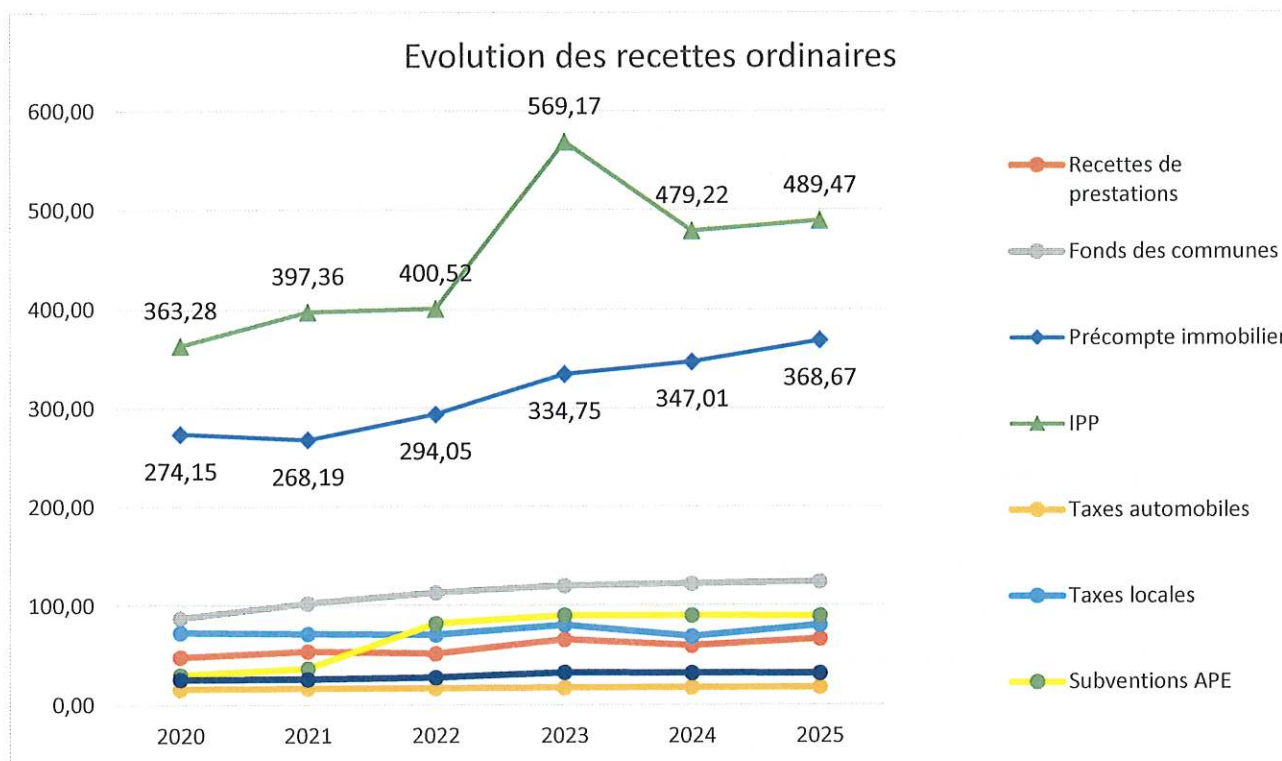


La recette du fonds des communes augmente de 35.975 € (2,09 %).

Si on analyse le décompte transmis par le SPW, on constate que la dotation minimale garantie diminue de 53.553 € (-25,00 %) mais que la dotation externalités augmente de 86.014,51 € (5,94 %). Dans le calcul de la dotation externalité interviennent, entre autres, le rapport entre le taux des taxes additionnelles à l'IPP et au précompte immobilier à Grez-Doiceau par rapport à la moyenne régionale.

La subvention APE s'élève à 1.267.585 €, soit un montant identique à celui de 2024.

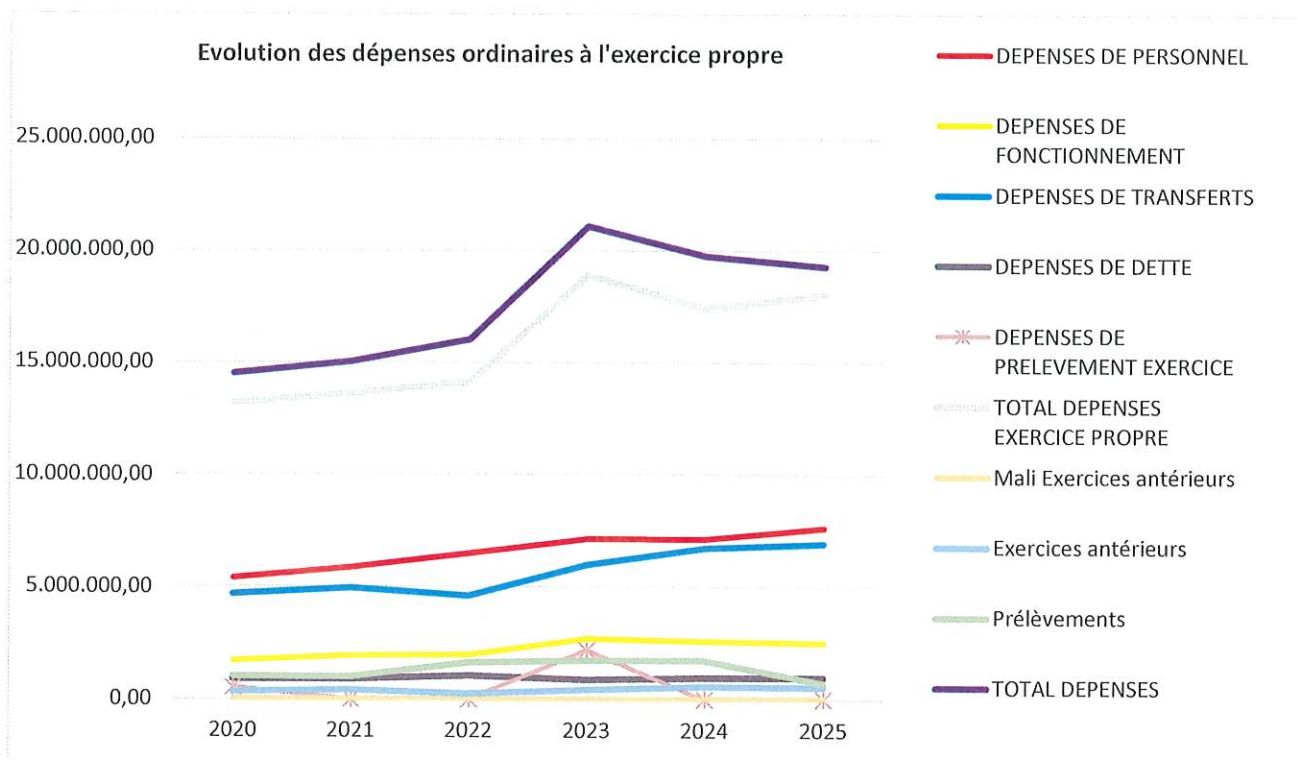
À partir de 2022, la réforme des APE instaure une subvention unique qui remplace à la fois les subventions APE sous forme de points et les réductions groupes cibles.



Dépenses ordinaires

Les dépenses du service ordinaire à l'exercice propre augmentent de 600.445 € (3,45 %) pour atteindre 18.024.976 € en 2025.

Le total des dépenses ordinaires globales diminue de 469.734 € pour atteindre 19.271.137 € en 2025 (- 2,38 %).

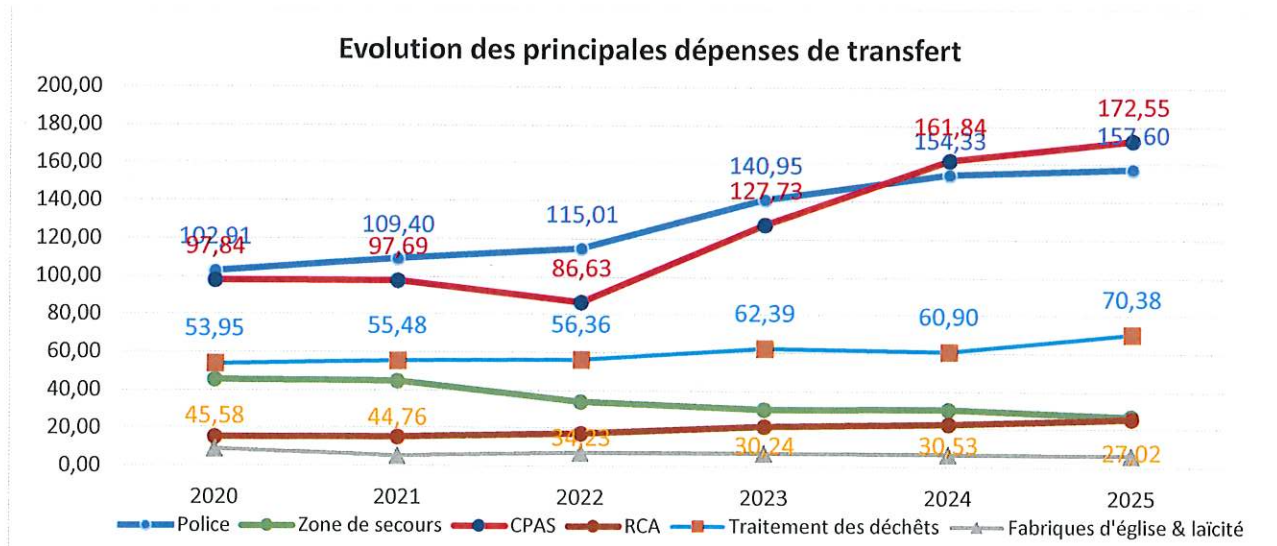


1. Les dépenses de transfert

Les dépenses de transferts augmentent de 184.821 €, soit 2,74 % pour s'établir à 6.928.823 €. Elles représentent 38,44 % des dépenses ordinaires à l'exercice propre.

Cette augmentation résulte essentiellement de :

- Dotation au CPAS, plus 164.080,25 € (7.23 %)
- Dotation à la zone de police, plus 58.659,01 € (2.71 %)
- Dotation à la zone de secours : moins 46.887,48 (- 10,96 %)
- Primes inondations, moins 18.978,53 (- 84,06 %)
- Primes panneaux photovoltaïques : moins 200.152,00 (- 91,75 %)
- Primes logements : plus 14.013,40 (+ 22,00 %)

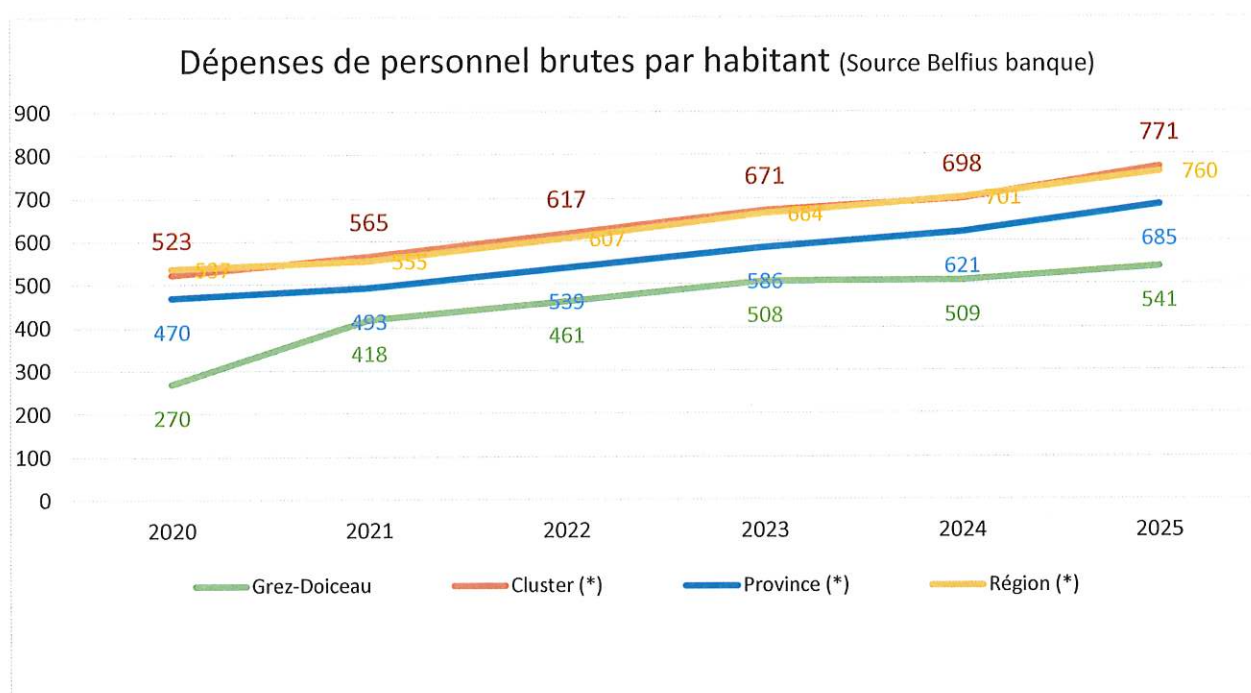


2. Les dépenses brutes de personnel augmentent de 488.286 € soit 6,85 %.

Au budget final 2025, les dépenses de personnel étaient évaluées à 7.940.627,10 €, au compte elles s'établissent à 7.620.528,54 €. Cette différence de 320.098.56 € explique le boni ordinaire du compte 2025. Ce boni dans les dépenses de personnel est dû principalement aux absences de longue durée pour maladie et aux départs dont le remplacement prend du temps.

La charge nette de personnel représente 33,70 % des dépenses ordinaires à l'exercice propre, en augmentation de 1,32 %.

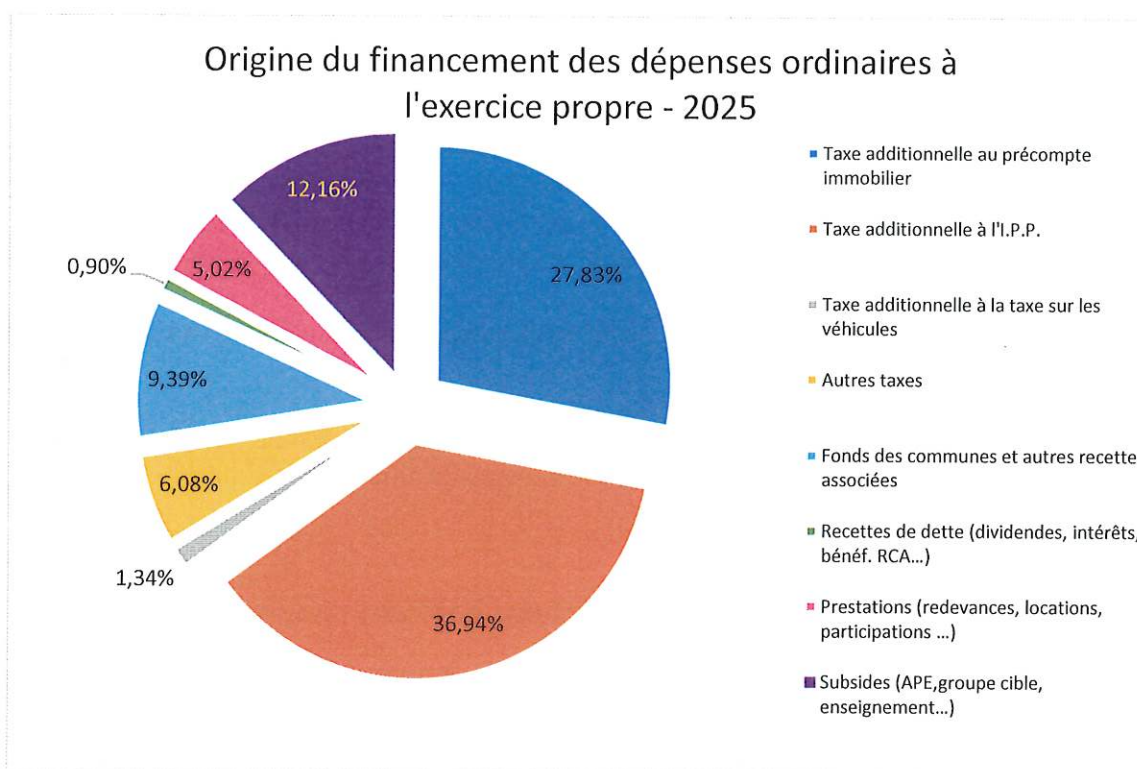
Dans la synthèse analytique, le nombre d'équivalents temps plein est de 95,75. Ce chiffre constitue la situation au 31/12/2025, mais ne reflète pas la situation de l'année.



3. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 78.583.48 €, soit -3,03 % pour s'établir à 2.511.745,10 €. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement n'est que de 74,50 % ce qui mobilise inutilement des crédits budgétaires. Il faut toutefois signaler que les dépenses énergétiques sont particulièrement difficiles à estimer, elles ont finalement augmenté de 15.154,79 € pour s'établir à 379.828.06 €. Les dépenses énergétiques représentent 2,11 % des dépenses ordinaires.

Pointons encore le prélèvement pour le service extraordinaire de 716.059 €.



4. La dette

L'encours au 31 décembre 2025 à charge de la commune s'élève à 7.932.997,66 € soit une augmentation de 864.438,11 € (12,23 %).

Nous avons contracté des emprunts en 2025 pour la somme de 1.445.000,00 € pour les travaux suivants :

- Travaux de voirie et d'égouttage de la rue de Tirlemont : 890.000,00 €
- Aménagement hydrauliques rue du Lambais : 300.000,00 €
- Réfection diverses voiries : 255.000,00 €

La dépense globale de dette augmente de 5.921,36 € (0,62 %) pour s'établir à 963.875,01 €.

Pour ce qui concerne la dette en part propre, la charge augmente de 7.818,92€ (0,96 %) pour s'établir à 825.557,03 €.

En 2025, 4,42 % des recettes ordinaires à l'exercice propre ont été consacrées aux dépenses de dette contre 4,31 % en 2024.

Malgré cela, la charge du coût de notre dette à supporter par habitant est nettement inférieure à la moyenne des autres communes du Brabant wallon, ainsi qu'en comparaison aux communes wallonnes qui nous ressemblent (cluster suivi par Belfius composé de 16 communes dont, Chaumont-Gistoux, Lasne et La Hulpe).

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Grez-Doiceau Capital + intérêts	53	53	64	53	58	59
Cluster Capital + intérêts (*)	109	116	113	116	121	
Province Capital + intérêts (*)	109	111	109	113	114	

(*) Source Belfius Banque SA - Profil financier budgets 2025

Charge des emprunts part propre en € par habitant (au 01/01/NNNN)

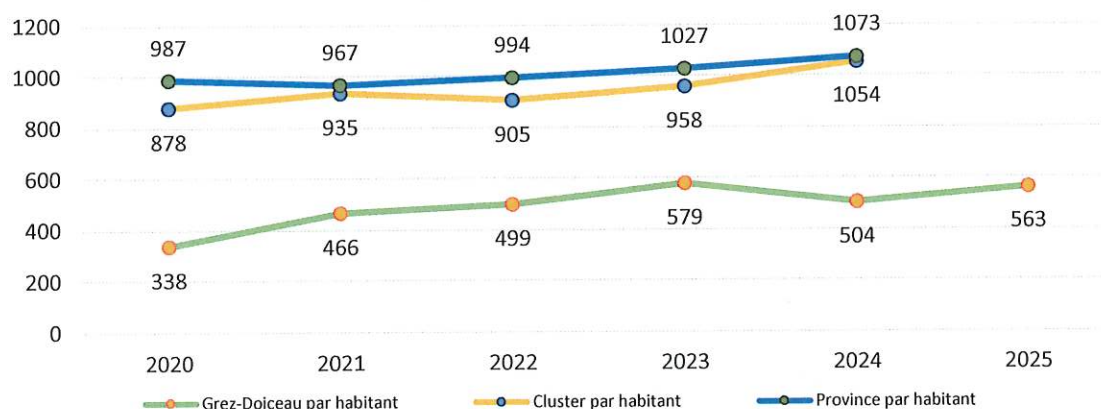


De même, le solde à rembourser par habitant est significativement plus bas que les autres communes du cluster ou de la province.

Dette LT à charge de la commune	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Grez-Doiceau par habitant	338	466	499	579	504	563
Cluster par habitant	878	935	905	958	1054	
Province par habitant	987	967	994	1027	1073	

(*) Source Belfius Banque SA - Profil financier budgets 2025

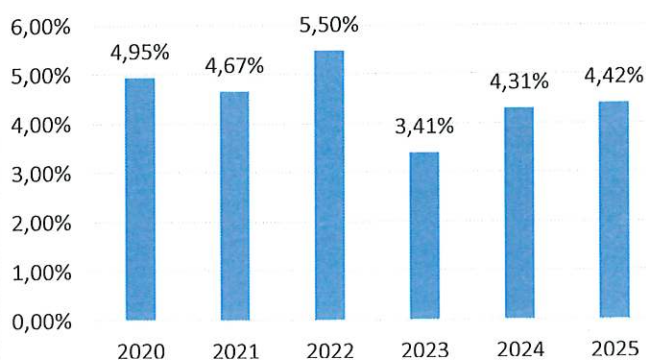
Emprunts - Evolution du solde restant dû (part propre)



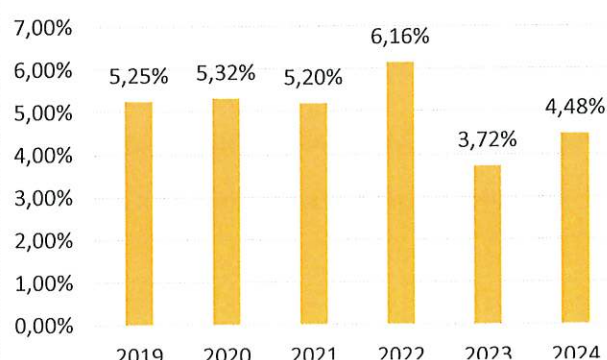
Source Belfius Banque SA

Notons encore que la part des recettes de l'exercice consacrées au remboursement de la dette augmente de 11 points à 4,42 % ainsi que la part des dépenses de dette dans le total des dépenses ordinaires à l'exercice propre qui augmente de 10 points à 4,58 %.

Part des recettes consacrées au remboursement de la dette:



Charge annuelle dette (part communale)/Dépenses ord.ex.propre



Service extraordinaire

Recettes extraordinaires

Pour l'exercice 2025, le total des droits constatés nets à l'exercice propre s'élève à 1.737.409,37 €.

Outre les emprunts évoqués ci-avant, relevons les principaux autres droits constatés au Compte 2025 :

- SPW – Dotation FERI 2025	185.203
- SPW – Subsidés plantation ligneux indigènes	30.192
- SPW – Subsidés mise en place SDC/RIE	75.000

Les prélèvements sur les fonds de réserve extraordinaire s'élèvent à 1.597.167 €.

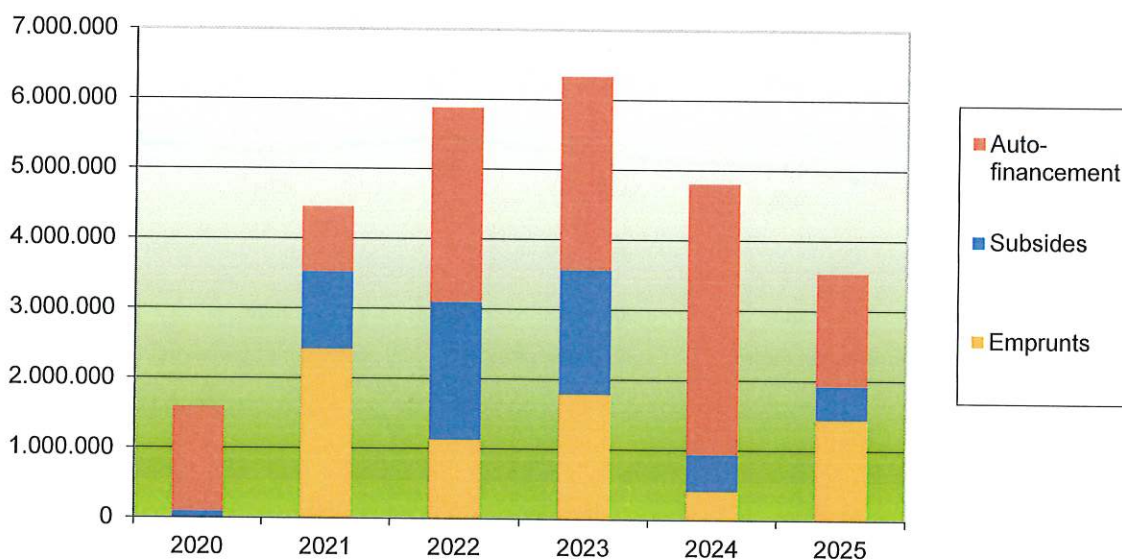
Dépenses extraordinaires

Les engagements à l'exercice propre pour les investissements s'élèvent 2.943.511 € contre 3.027.144 € en 2024 ce qui représente 76,95 % des crédits budgétaires prévus au budget.

Les engagements principaux ont été fournis en introduction de ce rapport.

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

**Evolution de la répartition des sources de financement
du service extraordinaire**



Évolution des Fonds de réserve & provisions

Au service ordinaire, pas de changement, les réserves s'élèvent à 60.000 €.

Les réserves extraordinaires diminuent de 334.527 € pour s'établir à 1.419.703 €.

Les provisions n'ont pas été utilisées sauf en ce qui concerne celle pour les subsides Pollec 2022 pour l'engagement de personnel a été utilisée à hauteur de 62.407 €.

Les soldes des fonds de réserve et des provisions se présentent comme suit :

- 60.000 € pour le fonds « Parking » (ordinaire)
- 514.950 € pour le fonds de réserve extraordinaire
- 39.584 € pour un fonds « logement » (extraordinaire)
- 185.203 € pour le fonds FERI 2025
- 272.822 € pour le fonds PIMACI
- 407.145 € pour le fonds « inondations »
- 155.000 € pour la provision relative au 2^e pilier de pension
- 934.667 € pour la provision relative aux charges futures du CPAS
- 512.689 € pour la provision relative aux charges de pension
- 2.084.073 € pour la provision relative aux charges de la police

Conclusion

Dans l'ensemble, le compte 2025 confirme une situation financière saine, avec des équilibres maintenus et un boni en progression, malgré un contexte de plus en plus contraint. Cette évolution repose sur une gestion rigoureuse, mais aussi sur des choix politiques clairs, notamment en matière d'investissements et de soutien aux missions essentielles. Les défis restent toutefois bien présents, avec des charges structurelles en hausse et des marges de manœuvre qui se resserrent. Plus que jamais, il nous appartient de poursuivre une gestion prudente, tout en maintenant une ambition forte pour répondre aux besoins des habitants de Grez-Doiceau.

Pour le Collège communal,

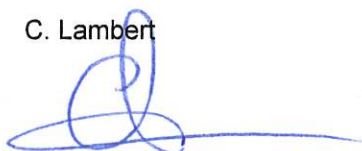
Marie-Caroline Mikolajczak,



Echevine des Finances.

Approuvé par le Collège communal en séance du 05 mai 2026.

C. Lambert



Directeur général ff

P. Vandeleene



Bourgmestre

